

La Signature a pour secrétaire Mgr Marini, ancien secrétaire des Brefs.

Au concile le cardinal Vincent Vannutelli, qui était préfet de cette Congrégation, est remplacé par le cardinal Gennari, avec Mgr Pompili pour secrétaire.

Le tribunal de la Rote est présidé par Mgr Lega, doyen. Nous avons annoncé déjà que l'auditeur choisi pour la France est M. Many, des Sulpiciens, membre de la Commission du Code de droit canon ; la langue anglaise a pour auditeur Mgr Prior ; la langue allemande, Mgr Heiner, de Fribourg. Parmi les autres membres, citons les professeurs Mgr Lombardi, Mgr Martini, Mgr Sincero, chanoine de Verceil, plus trois des auditores actuels non atteints par la limite d'âge.

Le *Giornale d'Italia* publie sur le prochain Consistoire des informations qui ont exactement la même valeur que ses informations sur les nominations des membres des nouvelles Congrégations. C'est ainsi que le *Giornale* fait du cardinal Gennari le préfet des Evêques et Réguliers, deux erreurs en une ligne.

L'Episcopat français

La Semaine religieuse de La Rochelle publie l'intéressante statistique que voici :

On compte actuellement 95 archevêques ou évêques français ; 90 sont titulaires de sièges en France ou aux colonies ; 2 sont coadjuteurs ; 1 auxiliaire ; nous avons, en outre, un cardinal de curie et un évêque résidant à Rome.

Sur ces 95 prélates, 59 ont été élevés à l'épiscopat sous le régime concordataire, après entente entre Rome et le gouvernement de la République ; 36 ont été nommés directement par le Pape, depuis la dénonciation du Concordat, ce qui donne une proportion de 3 évêques nouveaux pour 5 évêques anciens.

Sous le rapport de l'âge, nos prélates se répartissent ainsi :

Les 8 doyens de l'épiscopat, comptent de 77 à 88 ans.

Viennent ensuite 17 prélates âgés de 70 à 76 ans ; puis 43, de 60 à 70 ans ; enfin 27, de 51 à 60 ans.

Comme ancienneté en charge, c'est encore Mgr Monnier qui vient en tête, avec ses 36 ans d'épiscopat. Il est suivi de près de NN. SS. de Cabrières et Turinaz, avec chacun 35 ans. Puis NN. SS. Bonnet et Couillié, 32 ans.

Avant d'être promus à l'épiscopat, 41 appartenaient à l'administration, 23 à l'enseignement ; 21 au clergé paroissial, 8 au ministère de la prédication ; 2 à des œuvres diverses.